

# **CONCOURS DE LA MEILLEURE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE DANS LA ZONE OHADA**

I - Contexte et justification

II - Objectifs

III - Moyens à mettre en œuvre

IV - Chronogramme d'exécution

V - Résultats attendus

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Voici bientôt seize ans que l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit de l'Afrique (OHADA) a vu le jour. Comme toute œuvre humaine, l'OHADA est perfectible, en témoigne le projet de modification du traité du 17 octobre 1993 adopté en marge de la réunion de la Francophonie tenue récemment au Québec.

Aujourd'hui, l'heure n'est pas à la remise en cause de cette institution d'intégration juridique. Il s'agit plutôt de faire une évaluation de la pratique quotidienne des actes uniformes, sources principales du droit OHADA.

Autrement dit quelle est l'eff

## II- OBJECTIFS DU CONCOURS

le concours est un prétexte pour :

- Vérifier l'application effective des normes relatives à la gouvernance des entreprises produites par l'OHADA ;
- Déceler les pratiques qui s'éloignent de cette législation et les causes de cet écart ;
- Faire le point des pratiques pertinentes susceptibles de contribuer à la bonne gouvernance des entreprises ;
- rechercher les moyens de rendre l'OHADA plus pragmatique et plus proche des besoins de « sécurité juridique et judiciaire » des opérateurs et investisseurs économiques.
- Proposer la révision de certains actes uniformes pour formaliser les pratiques pertinentes de bonne gouvernance

### III- MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

- Recueil d'informations auprès des entreprises par le biais d'un questionnaire type ;
- Elaboration d'un référentiel de critères d'évaluation de la gouvernance d'entreprise;
- Analyse des données recueillies selon le référentiel d'évaluation ;
- Classement annuel des entreprises selon l'application des normes OHADA relatives à la gouvernance d'entreprise ;
- Attribution d'un prix OHADA de la meilleure gouvernance d'entreprise.

## IV – CHRONOGRAMME D'EXECUTION

<b>Activités à réaliser</b>	<b>Lancement officiel du concours</b>	<b>Recueil des inscriptions et traitement</b>	<b>Publication de la liste des entreprises candidates et remise des questionnaires types</b>	<b>Recueil et traitement des informations - contre vérification</b>
Délais d'exécution	05 sept 2009	Octobre – novembre 2009	Décembre 2009	Janvier Février Mars 2010

Classement provisoire et communication aux candidats	Examen des réclamations et corrections additives	Classement définitif et Publication des résultats	Remise des prix
Avril 2010	Mai 2010	Juillet 2010	Août 2010

## V- RESULTATS ATTENDUS

L'amélioration de la transparence dans la gouvernance des entreprises dans la zone OHADA ;

L'institution d'un code de gouvernance des entreprises de la zone OHADA ;

L'amélioration du cadre législatif par la révision des actes Uniformes en vue d'une meilleure adéquation avec les pratiques pertinentes conformes à la bonne gouvernance ;

La promotion de l'OHADA et partant l'attrait des Etats non encore membre ;

La création d'un observatoire de la sécurité juridique dans la zone OHADA